

ICOPOWER FRANCE
BEYOND ENERGY SAVING TECHNOLOGIES

Audit Électrique



Récapitulatif **Opérationnel**

Objectif de l'audit **Électrique**



Les offres d'efficacité énergétique générées par **ICOPOWER France** prévoient une **garantie écrite** de la performance réalisable. Cela signifie que le Client bénéficie de la **certitude contractuelle** de la valeur de l'économie indiquée dans l'offre.

Compte tenu du grand nombre de facteurs influençant les pertes électriques des installations, une prise de mesure préalable est nécessaire pour qu'**ICOPOWER France** puisse s'exposer à une garantie de performance précise et cohérente.

L'audit électrique est précisément l'étape essentielle à la fois pour élaborer une offre d'économies garanties et pour détecter toute anomalie dans les charges électriques résultant du fonctionnement du réseau.

Au cours de cette activité, d'une durée moyenne de 7 jours, les outils d'analyse installés chez le Client effectuent une **surveillance électrique très** précise de l'installation dans son ensemble et plus particulièrement des caractéristiques particulières du point de livraison (PDL).

Procédure **Opérationnelle**



Afin de réaliser l'audit électrique avec la plus grande précision, il est nécessaire de se conformer à une série d'activités et de recueillir des informations sur le fonctionnement et les phénomènes électriques dans l'usine de production du Client.

Plus précisément, la procédure opérationnelle prévoit ce qui suit :



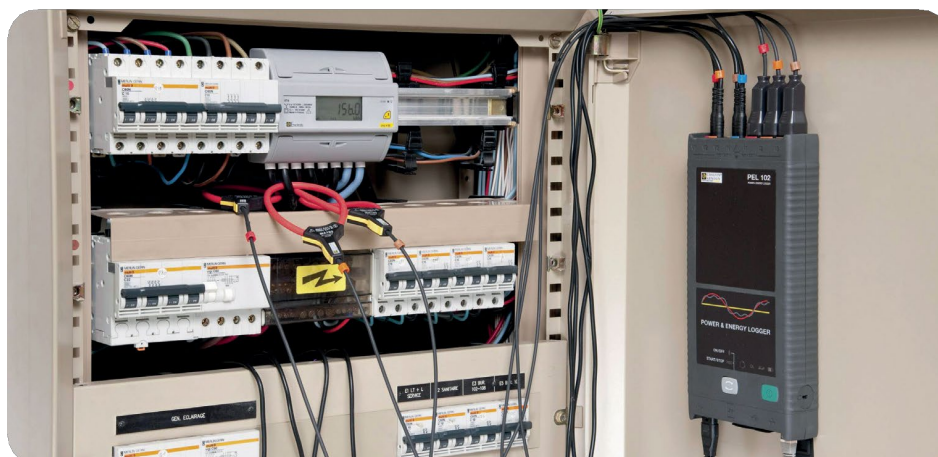
1 Installer un enregistreur de données (**Power Energy Logger – PEL**) pour mesurer toutes les valeurs électriques caractéristiques du service public individuel (tensions, puissances, courants, déphasages, THD, etc.). Le PEL est raccordé à l'interrupteur principal ou aux tableaux généraux des départements de l'entreprise. En fonction de la disposition électrique de l'installation analysée, il peut être nécessaire de connecter plusieurs PEL.

Les mesures sont prises à un intervalle de temps de 1" et stockées dans l'instrument, pour être traitées dans le but susmentionné.



2 Le PEL est toujours installé sur la **basse tension**. Dans la plupart des cas, il est possible de raccorder l'instrument en toute sécurité sans qu'il soit nécessaire de couper l'électricité auprès de la compagnie d'électricité, afin d'assurer la continuité de l'activité du Client.

Les points où installer le/les PEL sont définis et convenus avec le Client et ses techniciens lors de l'inspection préliminaire des installations, afin d'analyser au mieux tous les aspects électriques du site.

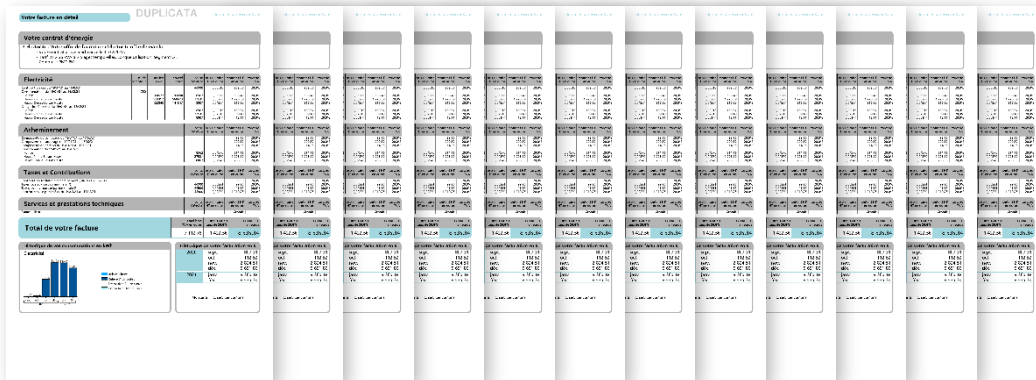


Engagements du Client



Afin de pouvoir travailler en toute sécurité, le Client est tenu **d'avoir son technicien de maintenance/ingénieur d'usine présent** pendant le montage et le démontage du PEL pour fournir une assistance technique. Nous considérons qu'il s'agit d'un élément très important et d'une protection mutuelle pour la tranquillité d'esprit, tant lors de l'installation/démontage du PEL que pendant toute la période de prise de mesure. Une telle activité prend en moyenne 30-45 minutes.

Des copies des **12 dernières factures** d'électricité au moins, avec toutes les pages, sont également requises. Il est en effet nécessaire, pour pouvoir établir l'offre d'économie d'énergie, d'interpoler les données de l'audit avec l'historique de consommation du Client. **L'activité décrite est totalement gratuite et non contraignante pour le Client.**



Engagements d'ICOPOWER France



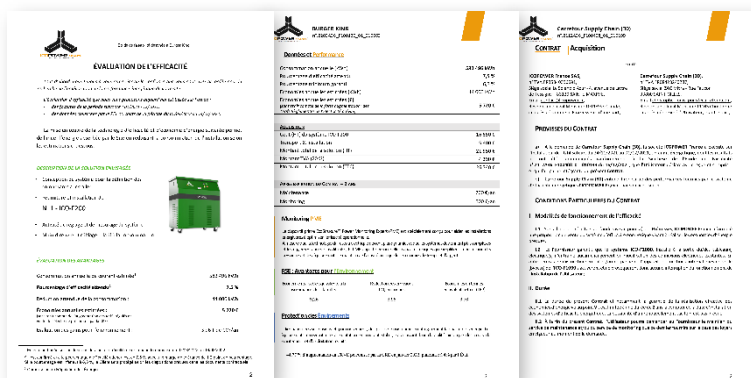
ICOPOWER France s'engage à effectuer l'activité susmentionnée dans le plus grand sérieux, professionnalisme et surtout à **titre gratuit** pour le 1^{er} Site Pilote.

ICOPOWER France s'engage en outre à utiliser les données collectées et toutes les informations supplémentaires reçues par le Client, directement ou indirectement, dans le seul but indiqué ci-dessus, avec la plus grande réserve et dans le plein respect de la réglementation en vigueur en matière de confidentialité et de traitement des données.

À la suite du traitement des données reçues, **ICOPOWER France** produit et livre au Client le

document relatif à l'offre. Ce document se compose de trois sections :

- Proposition économique et financière
- Conditions contractuelles
- Synthèse de l'audit électrique



ICOPOWER France

4, Avenue de Lattre de Tassigny
83120 SAINTE-MAXIME

Numéro de TVA : 08465280967

 contact@icopower.fr

 www.icopower.fr

 04 94 81 95 59

Chez **ICOPOWER France**,
économisez de l'énergie et de l'argent
tout en contribuant à la préservation
de l'environnement.

Les services sont proposés par
des sociétés affiliées **ICOPOINT**



Siège social

Dans le monde entier



Cachet du revendeur